



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN

Assemblée générale annuelle

Cahier du participant

2011

Table des matières

Table des matières	1
Mot de la présidente	2
Mot du coordonnateur.....	2
Mission et mandat.....	3
Composition du conseil d'administration	4
Avis Public.....	5
Ordre du jour.....	6
Procès-verbal – Assemblée générale annuelle 2010	7
Prévision budgétaire 2011-2012	16
Rapport annuel des activités.....	17
Plan d'action 2011-2012.....	21
Reconnaissance de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean.....	22

Mot de la présidente

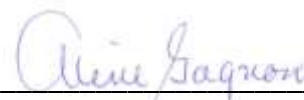


Le succès de la gestion intégrée de l'eau réside dans la participation et la mobilisation des acteurs de l'eau. Sans vous, nous ne pourrions réaliser notre mandat efficacement. C'est pourquoi je suis très fière de vous recevoir pour la 2^e Assemblée générale annuelle de l'OBV Lac-Saint-Jean.

La dernière année a été principalement consacrée au Plan directeur de l'eau (PDE). Nous avons également mis beaucoup d'énergie à nous faire connaître auprès des nombreux acteurs qui composent notre bassin versant. Nous avons rencontré plusieurs conseils municipaux et nous continuerons à le faire, car les municipalités sont des acteurs de l'eau incontournable de la région.

Au cours de la prochaine année, nous terminerons notre Plan directeur de l'eau ce qui nous permettra de commencer sa mise en œuvre. Toutefois, nous allons devoir compter sur la collaboration de l'ensemble des acteurs de l'eau afin d'y donner « vie ». Avec le temps, l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean sera de plus en plus présent, en offrant des services répondant aux réels besoins des organisations impliquées en matière de gestion intégrée de l'eau au Lac-Saint-Jean.

Bonne journée!



Aline Gagnon, présidente
Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Mot du coordonnateur



Nous sommes très heureux de vous recevoir aujourd'hui pour participer à l'Assemblée générale annuelle de l'Organisme de bassin versant (OBV) Lac-Saint-Jean. Comme vous pourrez le constater, nous avons fait d'énormes progrès dans l'accomplissement de nos mandats et maintenant, l'OBV commence à prendre véritablement sa place.

Cependant, il ne faut pas oublier que l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean ne peut pas exister seul. L'Organisme existe à travers les différents acteurs qui le composent, il n'est qu'un « outil » rassembleur permettant une meilleure concertation et planification. Notre succès est étroitement relié à votre participation à la conception et à la réalisation du Plan directeur de l'eau. Nous sommes très heureux que plusieurs d'entre vous s'intéressent de façon active et bénévole à la gestion intégrée de l'eau dans notre belle région.

Merci de votre dévouement et bonne Assemblée générale annuelle!



Tommy Tremblay, coordonnateur
Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Mission et mandat

Mission :

« L'organisme de bassin, en tant que table de concertation, a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant. »

Mandat :

- *Élaborer le plan directeur de l'eau en informant et en faisant participer la population;*
- *Faire signer des contrats de bassin par les acteurs de l'eau concernés ;*
- *Suivre la mise en œuvre des contrats (ententes) de bassin ;*
- *Informers de manière continue les acteurs de l'eau et la population du bassin versant ;*
- *Participer à la réalisation du plan de gestion intégré du Saint-Laurent.*

Composition du conseil d'administration

Conseil d'administration (Table de concertation)					
Type	Num	Type de siège	Membre	Nom du représentant	
Organisations membres	Secteur municipal	1	Siège de MRC	MRC du Domaine-du-Roy	M. Danny Bouchard
		2	Siège de MRC	MRC de Maria-Chapdelaine	M. Jacques Potvin
		3	Siège de MRC	MRC de Lac-Saint-Jean-Est	Mme Nathalie Audet
		4	Siège de MRC	MRC du Fjord-du-Saguenay	M. Réjean Bédard
		5	Siège de MRC	MRC de la Jacques-Cartier	---
		6	Siège de MRC	MRC de la Côte-de-Beaupré	---
		7	Siège autochtone	Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean	M. David Cleary
	Secteur Communautaire	1	Siège de la sous-zone Mistassini	Riverains lac Saint-Jean 2000	M. Luc Tessier
		2	Siège de la sous-zone Péribonka	Les riverains du chemin Hudon	Mme Claude Prévost
		3	Siège de la sous-zone Ashuapmushuan	Agence de gestion intégrée des ressources	M. Daniel Tremblay
		4	Siège de la sous-zone Métabetchouane	Comité environnement de Roberval	M. Olivier Bouchard-Lamontage
		5	Siège de zone	CREDD	M. Michel Lavoie
		6	Siège de CBV	CBVRT	M. Paul-André Bouchard
		7	Siège de CBV	CGRO	Mme Aline Gagnon
		8	Siège de GISL	Groupe Naiades	M. David Cleary
	Secteur économique	1	Siège industriel	Abitibi-Bowater	M. Paul Patry
		2	Siège industriel et autre	<i>Vacant</i>	---
		3	Siège hydroélectricité	Rio-Tinto Alcan	Mme Martine Cormier
		4	Siège forestier (aménagement)	Coopérative de solidarité rivière aux Saumons	M. Guy Martin
		5	Siège tourisme	Site touristique Chute à l'Ours	M. Jacques Noël S.
		6	Siège agricole	Union des producteurs agricoles (UPA)	Mme Lise Tremblay
7		Siège agroalimentaire	<i>Vacant</i>	---	
Membres consultatifs	1	Membre consultatif	CRÉ- SLSJ	Mme Ursula Larouche	
	2	Membre consultatif	MDDEP	Mme Véronique Tremblay	
	3	Membre consultatif	MAPAQ	Mme Marie-Josée Gravel	
	4	Membre consultatif	MNRF	M. Mario Belletête	
	5	Membre consultatif	MAMROT	M. David Dufour	
	6	Membre consultatif	MSP	Mme Audrey Morissette	
	7	Membre consultatif	ASSS	M. Michel Savard	
	8	Membre consultatif	ZIP Saguenay	M. Gislain Sylvain	
	9	Membre consultatif	Betsiamites	---	
	10	Membre consultatif	Obedjiwan	---	
	11	Membre consultatif	Wemontaci	---	
	12	Membre consultatif	OBV du Saguenay	M. Marco Bondu	

 **Siège en élection**

Avis Public

L'eau: nos racines, notre fierté



Assemblée générale annuelle

3 juin 2011 à la Dam-en-terre

Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

L'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean invite tous les organismes environnementaux, les instances municipales, les regroupements de citoyens et de riverains, les institutions d'enseignement et les entreprises du Lac-Saint-Jean intéressés à l'environnement et à la gestion de l'eau, à participer à son Assemblée générale annuelle qui aura lieu le 3 juin 2011 à 15h00, à la salle Francois Larochelle du Complexe touristique Dam-en-Terre (1385, chemin de la Marina, Alma).

1ère Journée de réflexion

3 juin 2011 à la Dam-en-terre

L'avenir de l'eau au Lac-Saint-Jean

L'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean sera précédée à 8h30 de la Journée de réflexion sur « L'avenir de l'eau au Lac-Saint-Jean »

PROGRAMATION

8h30 - Accueil des participants

9h00 - Mot de bienvenue

9h15 - Présentation de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Présentation d'un « Portrait » du bassin versant du lac Saint-Jean

10h00 - Pause collation

10h15 - Ateliers

11h45 - Dîner (le repas est offert gratuitement)

13h15 - Plénière

14h45 - Fin de l'événement

Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean au www.obvlacstjean.org, un formulaire en ligne vous attend. Vous avez jusqu'au 6 mai 2011 pour vous inscrire.

Pour plus amples informations:

Tommy Tremblay, coordonnateur
Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Bureau : (581) 719-1212, poste 230
t.tremblay@obvlacstjean.org

Ordre du jour

Assemblée générale annuelle de l'OBV Lac-Saint-Jean

3 juin 2011, 15h00

*Salle Francois Larochelle du Complexe touristique Dam-en-Terre
1385, chemin de la Marina, Alma*

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Mot de bienvenue de la présidente
3. Présentation des membres du conseil d'administration
4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
5. Vérification du quorum
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 10 juin 2010
8. Mission d'examen 2010-2011
9. Nomination du Vérificateur 2011-2012
10. Présentation des prévisions budgétaires 2011-2012
11. Rapport annuel des activités
12. Modifications aux règlements généraux
13. Lecture et adoption du plan d'action 2011-2012
14. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
15. Élection des membres du conseil d'administration
16. Divers
 - 15.1 _____
 - 15.2 _____
 - 15.3 _____
17. Levée de l'assemblée

Procès-verbal – Assemblée générale annuelle 2010

Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Jeudi 10 juin 2010, 19h30

Salle Louis-Ovide Bouchard du site touristique Chute à l'Ours

101, chemin Louis-Ovide Bouchard, Normandin

Présence :

Représentants du secteur municipal :

Daniel Boisclair	Municipalité de Normandin
Danny Bouchard	MRC du Domaine-du-Roy
Claudette Cantin	Municipalité de Normandin
David Cleary	Mashteuiatsh
Christian Dallaire	MRC de Lac-Saint-Jean-Est
Sylvain de Launière	Municipalité de Normandin
Paul Duchesne	Municipalité de Normandin
Guy Mailloux	Municipalité de Normandin
Jacques Potvin	MRC de Maria-Chapdelaine

Représentants du secteur communautaire :

Paul-André Bouchard	CBVRT
Olivier Bouchard-Lamontagne	Comité environnement de Roberval
Claude Duchesne	Association Chalet de Saint-Henri
Aline Gagnon	CGRO
Dave Gauthier	ZIP Alma-Jonquière
Ghislaine Hudon	Les amis du lac des Commissaires secteur sud-est
Michel Lavoie	CREDD
Claude Prévost	Les riverains du chemin Hudon
Luc Simard	Groupe AGIR
Luc Tessier	Association Chemin 14, Métabetchouan

Représentants du secteur économique :

Guy Martin	Coopérative de solidarité forestière Rivière aux Saumons
Jacques Noël S.	Site touristique chute à l'Ours
Lise Tremblay	UPA Fédération Lac-Saint-Jean

Représentants des membres consultatifs et autres présences:

Louis Marie Bherer	Club de la Pointe Sainte-Méthode
Luc Boily	MDDEP
Claude Gignac	Club Chasse et pêche Lizotte Lac au Mirage
Karine Jean	OBV du Saguenay
Louis Lévesque	Riverain Roberval
Anne Malamoud	OBV Lac-Saint-Jean
Michel Savard	ASSS Saguenay Lac-Saint-Jean
Roch Soucy	Riverains de la rivière Mistassini
Tommy Tremblay	OBV Lac-Saint-Jean

1. Ouverture de l'Assemblée

L'assemblée débute à 19h35.

2. Mot de bienvenue

M^{me} la présidente, Aline Gagnon, souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Elle présente à l'assemblée le coordonnateur et la chargée de projet de l'Organisme de bassin versant (OBV) Lac-Saint-Jean.

3. Présentation des membres du conseil d'administration

M^{me} Aline Gagnon présente les membres du conseil d'administration et du conseil exécutif. Ensuite, elle cède la parole à M. Jacques Noël S. du Site de la chute à l'Ours, hôte de l'assemblée, qui souhaite la bienvenue à tous. M. Sylvain de Launière, conseiller municipal de la municipalité de Normandin, prononce également quelques mots de bienvenue.

4. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

D'après l'article 10.5 des règlements généraux, c'est au président de l'OBV Lac-Saint-Jean de présider l'assemblée générale annuelle. La tâche revient donc à M^{me} Aline Gagnon.

Résolution # AGA-1006-01

Président et secrétaire d'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR M. DANNY BOUCHARD
APPUYÉ PAR M. JACQUES NOEL S.
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE M^{me} Anne Malamoud agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

5. Conformité de l'avis de convocation

M^{me} Aline Gagnon présente l'avis public de convocation à l'assemblée générale annuelle qui a été publiée dans 3 journaux et en fait la lecture.

6. Vérification du quorum

M^{me} Aline Gagnon et M. Tommy Tremblay confirment qu'il y a bien 3 organisations membres par secteur. Il y a donc quorum.

7. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Aline Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Mot de bienvenue de la présidente
3. Présentation des membres du conseil d'administration
4. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée
5. Conformité de l'avis de convocation
6. Vérification du quorum
7. Lecture et adoption de l'ordre du jour
8. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de fondation du 21 octobre 2009
9. Mission d'examen 2009-2010
10. Nomination du vérificateur 2010-2011
11. États financiers
12. Présentation des prévisions budgétaires
13. Amendement aux règlements généraux
14. Rapport annuel des activités
15. Lecture et adoption du plan d'action 2010-2011
16. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
17. Élection des membres du conseil d'administration
18. Divers
 - 18.1 Opération Bleu Vert
19. Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'est ajouté à 18. *Divers*, celui-ci est donc fermé.

Résolution # AGA-1006-02 **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR M. DAVID CLEARY
APPUYÉ PAR M. DANNY BOUCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

8. Lecture et adoption du procès-verbal 2009

M. Tommy Tremblay fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de formation.

M. Luc Tessier signale une erreur à la page 9 pour le numéro du siège du CBVT qui n'est pas le # 6 mais le # 7. Il précise également qu'il faudrait changer le P. de Rose-Yvette P. en Podevin à la page 9 au siège de la sous zone Métabetchouan au secteur communautaire.

Olivier Bouchard-Lamontagne précise que le nom de son organisme est *Comité environnement de Roberval* et non *Comité de l'environnement de Roberval*.

Danny Bouchard note deux erreurs : une à l'orthographe du mot « chapdelaine », écrit « chapedelaine » à la page 8 au siège de la sous-zone Mistassini pour le secteur communautaire et à la même ligne, il manque le nom de famille de M. Mathieu Rouleau, inscrit M. Mathieu.

Luc Boily signale que l'orthographe du nom propre Desgagné n'est pas la même aux pages 2 et 4 du rapport. Le nom est à corriger à la page 4 au point 7 (Dégnagné devient Desgagné).

Résolution # AGA-1006-03

Adoption du procès verbal 2009

IL EST PROPOSÉ PAR M. OLIVIER BOUCHARD LAMONTAGNE
APPUYÉ PAR MME CLAUDE PRESVOST
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès verbal 2009 soit adopté.

9. Mission d'examen 2009-2010

M. Gratien Ouellet présente les résultats financiers de l'année 2009-2010.

10. Nomination du vérificateur 2010-2011

M. Tommy Tremblay explique que M. Gratien Ouellet du cabinet comptable Mallette a présenté la soumission la plus intéressante.

Résolution # AGA-1006-04

Adoption de la nomination du vérificateur

IL EST PROPOSÉ PAR M. DANNY BOUCHARD
APPUYÉ PAR M. LUC TESSIER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'entreprise *Malette* soit nommée vérificateur pour l'année 2010-2011.

11. États financiers

M. Tommy Tremblay propose d'aller directement au point suivant étant donné que la présentation vient d'être faite par M. Gratien Ouellet.

12. Présentation des prévisions budgétaires

M. Tommy Tremblay indique qu'il y a une petite erreur dans les chiffres étant donné qu'il n'a pas pris en considération la dépression de mobilisation.

M. Claude Duchesne demande s'il y a une clause responsabilité. M. Jacques Potvin souhaite savoir si les administrateurs sont couverts par l'assurance. M. Tommy Tremblay indique que c'est le cas.

M. Olivier Bouchard-Lamontagne demande ce que comprend le support opérationnel pour le PDE. M. Tommy Tremblay précise qu'il s'agit d'un support technique et cartographique. M. Olivier Bouchard-Lamontagne demande ce que contient le poste informatique qui est assez élevé. M. Tommy Tremblay explique qu'un ordinateur va être acheté.

M. Claude Gignac souhaite savoir si sans le budget de l'Opération Bleu Vert, l'OBV Lac-Saint-Jean aurait pu financer d'autres projets. M. Tommy Tremblay répond que cela n'est effectivement pas prévu.

Résolution # AGA-1006-05

Adoption du budget prévisionnel

IL EST PROPOSÉ PAR M. PAUL-ANDRÉ BOUCHARD
APPUYÉ PAR M. SYLVAIN DE LAUNIÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le budget prévisionnel 2010-2011 soit adopté.

13. Amendement aux règlements généraux

M^{me} Aline Gagnon fait la lecture du nouvel article proposé à l'ajout aux règlements généraux, concernant le quorum lors des rencontres du conseil exécutif.

9.2 Quorum

Le quorum à toute réunion du conseil exécutif est fixé à trois (3) membres. En l'absence de quorum dans les quinze (15) minutes suivant l'ouverture de la réunion, les administrateurs ne peuvent délibérer que sur son ajournement.

M. Tommy Tremblay ajoute qu'il n'y avait pas de quorum prévu. Il est donc proposé un quorum de 3 pour 5 personnes normalement présentes.

Résolution # AGA-1006-06

Adoption d'un amendement aux règlements généraux

IL EST PROPOSÉ PAR MME CLAUDE PRÉVOST
APPUYÉ PAR M. LUC SIMARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le nouvel amendement aux règlements généraux soit adopté.

14. Rapport annuel des activités

M. Tommy Tremblay fait la lecture du rapport annuel des activités de l'OBV Lac-Saint-Jean puis ajoute que beaucoup d'activités ont eu lieu depuis le mois de mars. M^{me} Aline Gagnon précise qu'aujourd'hui, le plan de communication est terminé et qu'il va prochainement être mis en œuvre. Une chargée de projet a également été embauchée pour la rédaction du Plan directeur de l'eau (PDE). Les orientations du site Internet ont été définies ainsi que les outils de promotion. L'OBV Lac-Saint-Jean souhaite se faire connaître et devenir un incontournable quand on parle de l'eau. Elle souligne également que l'OBV Lac-Saint-Jean est engagée dans l'Opération Bleu Vert.

15. Lecture et adoption du plan d'action 2010-2011

M. Tommy Tremblay fait la lecture du plan d'action 2010-2011. Il indique que celui-ci ressemble beaucoup à celui qui a été voté il y a 6 mois lors de l'assemblée de fondation. Cependant, pour l'année 2010-2011, la priorité a été mise sur la réalisation du PDE.

Résolution # AGA-1006-07

Adoption du plan d'action 2010-2011

IL EST PROPOSÉ PAR MME CLAUDE PRÉVOST
APPUYÉ PAR M. CHRISTIAN DALLAIRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le plan d'action 2010-2011 soit adopté.

16. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Résolution # AGA-1006-08

Président et secrétaire d'élection

IL EST PROPOSÉ PAR M. DANNY BOUCHARD
APPUYÉ PAR M. JACQUES NOEL S.
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE M. Jacques Potvin agisse à titre de président d'élection et M^{me} Anne Malamoud à titre de secrétaire d'élection.

17. Élection des membres du conseil d'administration de l'OBVLSJ

M. Tommy Tremblay rappelle que les sièges du conseil d'administration sont attribués aux organisations membres. C'est-à-dire tout organisme, regroupement, institution ou entreprise, intéressé à l'application de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, voulant participer de façon active et bénévole. Il ajoute que les organisations membres devront désigner un représentant dûment mandaté, par procuration ou par résolution pour les représenter au sein de l'OBV Lac-Saint-Jean. L'organisation membre peut en tout temps destituer son ou sa représentante en avisant par écrit le conseil d'administration de cette destitution et remplacer ce ou cette représentante par une autre personne de son choix.

M. Tommy Tremblay affirme que le secteur municipal comprend seulement des sièges réservés.

M. Jacques Noël S. propose que les mandats des MRC du Domaine-du-Roy et du Fjord-du-Saguenay ainsi que la communauté autochtone de Mashteuiasth, siégeant respectivement aux sièges #1, #4 et #7 du secteur municipal, soient donc reconduits.

Le mandat du Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan (CGRO) est reconduit automatiquement au siège #7 du secteur communautaire étant donné qu'il n'y a pas d'autre Comité de bassin versant à proposer pour ce siège.

Secteur communautaire - Siège de la sous-zone Péribonka (#2)				
<i>Organisations membres</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Appuyeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Les riverains du chemin Hudon	M. Danny Bouchard	M. Jacques Noël S.	X	

Les riverains du chemin Hudon est proclamé élu, sans oppositions, au siège de sous-zone Péribonka (#2) du secteur communautaire.

Secteur communautaire - Siège de la sous-zone Ashuapmushuan (#3)				
<i>Organisations membres</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Appuyeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Regr. Corporation Maria-Chapedelaine	M. Danny Bouchard	M. Jacques Noël S.	X	

Le Regroupement des corporations de gestion intégrée des territoires forestiers de la MRC de Maria-Chapdelaine est proclamé élu, sans oppositions, au siège de sous-zone Ashuapmushuan (#3) du secteur communautaire.

Secteur communautaire - Siège de zone (#7)				
<i>Organisations membres</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Appuyeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
CREDD	M. Luc Simard	Mme Claude Prévost	X	

Le CREDD est proclamé élu, sans oppositions, au siège de zone (#7) du secteur communautaire.

Aucun membre du secteur économique pouvant combler le *siège industriel et autre* n'est présent. Le *siège industriel et autre* (#2) est donc laissé vacant. Le conseil d'administration se chargera de nommer un représentant pour ce siège.

Secteur économique - Siège forestier aménagement (#4)				
<i>Organisations membres</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Appuyeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Coop de solidarité rivière aux saumons	M. Jacques Noël S.	M. Sylvain de Launière	X	

La Coopérative de solidarité forestière Rivière aux Saumons est élue, sans oppositions, au siège forestier-aménagement (#4) du secteur économique.

M. Tommy Tremblay explique que le siège agricole est à combler suite à la démission de M. Michel Boily de la Ferme Michel Boily. M. Tommy Tremblay fait la lecture de la lettre de démission.

Secteur économique - Siège agricole (#6)				
<i>Organisations membres</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Appuyeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Union des producteurs agricole (UPA)	Mme Aline Gagnon	M. Dave Gautier	X	

L'Union des producteurs agricoles (UPA) est élue, sans oppositions, au siège agricole (#6) du secteur économique.

Aucun membre du secteur économique pouvant combler le siège agro-alimentaire n'est présent. Le siège agro-alimentaire (#7) est donc laissé vacant. Le conseil d'administration se chargera de nommer un représentant pour ce siège.

Résolution # AGA-1006-09

Nomination des membres du conseil d'administration

IL EST PROPOSÉ PAR M. PAUL-ANDRÉ BOUCHARD
 APPUYÉ PAR M. DANNY BOUCHARD
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les organisations membres élues siègent au conseil d'administration de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean.

QUE les organisations membres faisant partie du conseil administration devront désigner un représentant dûment mandaté, par procuration ou par résolution.

Les nouveaux membres élus sont félicités par l'assemblée.

18. Opération Bleu Vert

M. Tommy Tremblay fait un point d'information sur l'Opération Bleu Vert qui a été lancée cette semaine. Il décrit le projet et cite les lacs concernés ainsi que les secteurs priorités.

19. Levée de l'assemblée

M. Louis Lévesque suggère de tenir la prochaine assemblée générale plus tôt dans la saison afin qu'il y ait plus de monde. M^{me} Aline Gagnon répond que cette remarque va être prise en compte et que l'OBV tentera de faire mieux l'année prochaine.

Résolution # AGA-1006-10

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR M. JAQUES NOEL S.
APPUYÉ PAR M. DANNY BOUCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'assemblée soit levée à 20h55.

Rédigé par :
Anne Malamoud
Chargée de projet pour l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Prévision budgétaire 2011-2012

OBV Lac-St-Jean		Gestion interne	Opération Bleu Vert	Fonds Bleu	Total
Excédent 2010-2011		159 741,08 \$			159 741,08 \$
Revenus	MDDEP	127 500,00 \$			127 500,00 \$
	CREDD - Plan cyano régional	5 000,00 \$			5 000,00 \$
	ROBVQ - Opération Bleu vert		20 830,00 \$		20 830,00 \$
	Remboursement de frais	500,00 \$	1 645,00 \$		2 145,00 \$
	Intérêt sur placement			1 275,00 \$	1 275,00 \$
	Retour de Taxes			2 000,00 \$	2 000,00 \$
	Contributions des partenaires			20 000,00 \$	20 000,00 \$
Total des revenus		133 000 \$	22 475 \$	23 275 \$	178 750,00 \$
Dépenses	Salaires et charges sociales	99 304,43 \$			99 304,43 \$
	Association et cotisations	800,00 \$			800,00 \$
	Assurances et assurance collective	3 234,38 \$			3 234,38 \$
	Formation	3 000,00 \$			3 000,00 \$
	Fournitures de bureau et papeterie	2 500,00 \$			2 500,00 \$
	Fournitures d'opération	1 000,00 \$			1 000,00 \$
	Fournitures informatique	2 000,00 \$			2 000,00 \$
	Frais bancaire	200,00 \$			200,00 \$
	Frais de déplacements	4 300,00 \$			4 300,00 \$
	Frais de représentation	5 000,00 \$			5 000,00 \$
	Frais de réunion et dépenses des administrateurs	2 000,00 \$			2 000,00 \$
	Honoraires professionnels	5 500,00 \$			5 500,00 \$
	Licences pour logiciels et logiciels	2 300,00 \$			2 300,00 \$
	Loyer et frais afférents	8 000,00 \$			8 000,00 \$
	Promoteurs de projets		22 475,00 \$	23 275,00 \$	45 750,00 \$
	Publicité et promotion	15 000,00 \$			15 000,00 \$
	Support administratif	1 300,00 \$			1 300,00 \$
	Support opérationnel	3 000,00 \$			3 000,00 \$
	Taxes et permis	0,00 \$			0,00 \$
	Télécommunication	2 500,00 \$			2 500,00 \$
		160 938,81 \$	22 475,00 \$	23 275,00 \$	206 688,81 \$
Excédent (Manque à gagner) de la période					-27 938,81 \$
Excédent (Manque à gagner) cumulatif					131 802,27 \$

Rapport annuel des activités

Rencontres de la table de concertation

Encore cette année, l'Organisme de bassin versant (OBV) Lac-Saint-Jean a rempli son mandat de concertation et de consultation des acteurs de l'eau. Seulement pour l'année 2010-2011, nous avons tenu cinq (5) réunions du conseil d'administration, c'est-à-dire de la table de concertation. Nous avons obtenu une bonne participation et une implication remarquable des représentants qui siègent à la table.

De plus, les officiers ont tenu huit (8) réunions du conseil exécutif ce qui a permis de régler les points de gestion et d'administration de l'Organisation.

Le Plan directeur de l'eau

La réalisation du Plan directeur de l'eau a débuté au mois de mai 2010 avec l'embauche d'une nouvelle chargée de projet. Comme le prévoit l'échéancier, le portrait du bassin versant du Lac-Saint-Jean montrant l'état actuel de la ressource a été réalisé. Plusieurs membres du *Comité de réflexion*, un comité technique formé spécialement pour le Plan directeur de l'eau, ont déjà formulé leurs commentaires. Il ne restera qu'à mettre à jour certaines informations et nous pourrons obtenir une version finale. De plus, un portrait préliminaire a été réalisé et déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs avant mars 2011.

Le diagnostic et le plan d'action c'est-à-dire la deuxième et la troisième partie de plan directeur de l'eau seront terminés au cours de la prochaine année.

La tournée des partenaires

Au cours de l'année 2010-2011, nous avons réalisé plusieurs présentations portant sur la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean et le Plan directeur de l'eau. Plusieurs directeurs généraux et inspecteurs municipaux ont été rencontrés afin de leur présenter l'organisation et notre mandat. À partir du mois de janvier 2011, nous avons entamé une tournée de tous les conseils municipaux de notre territoire. Cette tournée entre dans une démarche de consultation et nous permet d'alimenter le Plan directeur de l'eau. Jusqu'à présent une dizaine de municipalités ont été rencontrées et les autres rencontres auront lieu dans la prochaine année.

Les présentoirs sur l'eau

L'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a offert gratuitement à chacune des municipalités de son territoire un présentoir sur l'eau. Fabriqué par Arthur Tremblay, un



ébéniste de la région, il nous a permis d'informer et de sensibiliser les citoyens en matière de gestion de l'eau. L'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean s'est également engagé à le garnir avec plusieurs dépliants très intéressants.

Opération Bleu Vert

L'OBV Lac-Saint-Jean a également assuré le suivi de l'Opération Bleu Vert, un programme dédié aux interventions sur les lacs touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert. Le programme a permis d'intervenir au lac des Commissaires, au lac aux Bouleaux, au lac Kénogamichiche, au lac Maggie, au lac Ouiatchouan, au lac Saint-Jean et au lac Vert.

Étant donné que l'OBV Lac-Saint-Jean ne devait pas se substituer aux acteurs en place, nous avons décidé d'entreprendre une démarche de collaboration avec le milieu. Nous avons financé des initiatives locales d'organisations membres possédant une expertise concernant la lutte aux algues bleu-vert ainsi qu'une connaissance certaine de leur milieu. Les organisations intéressées ont pu proposer des projets de sensibilisation, de surveillance ou d'amélioration de la bande riveraine à l'OBV Lac-Saint-Jean. Ces projets ont pu contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau des cinq lacs touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert.

De plus, grâce à la contribution financière du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et à la production de plants par le MRNF, le ROBVO et l'OBV Lac-Saint-Jean à assurer le suivi de la distribution d'arbres. Ces arbres ont permis de restaurer plusieurs kilomètres de bandes riveraines et ainsi de diminuer les apports en phosphore vers les cours d'eau.

Plan régional de prévention contre la prolifération des algues bleu-vert

L'OBV Lac-Saint-Jean a participé au *Plan de prévention contre la prolifération des algues bleu-vert au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Coordonné par le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD), le Plan est un travail d'équipe, où une région se concerte autour d'un enjeu de taille. L'OBV Lac-Saint-Jean a participé aux rencontres dédiées à ce plan avec plusieurs autres acteurs régionaux importants, mais nous avons également entamé deux projets qui permettront de faire avancer celui-ci ; Projet de caractérisation de la bande riveraine par photo-interprétation et la Campagne régionale d'échantillonnage du phosphore.

Projet de caractérisation de la bande riveraine par photo-interprétation

L'OBV Lac-Saint-Jean a embauché une stagiaire en géographie et aménagement de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) afin de mettre en place un protocole de caractérisation des bandes riveraines par photo-interprétation. Avec ce projet, nous souhaitons caractériser plusieurs secteurs de notre territoire et ainsi déterminer les endroits où les berges sont détériorées. Étant simple et efficace, le protocole élaboré par la stagiaire pourra être appliqué par des étudiants lors de la prochaine année. Ce projet pourra servir à alimenter le Plan directeur

de l'eau du bassin versant du Lac-Saint-Jean et nous permettre de penser les projets de restauration en fonction des portions de bandes riveraines identifiées comme dégradés.

Campagne régionale d'échantillonnage du phosphore

En collaboration avec l'Organisme de bassin versant du Saguenay et Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD), l'OBV Lac-Saint-Jean a mis sur pied une campagne régionale d'échantillonnage des plans et cours d'eau pour préciser les sources d'apport phosphore. Les partenaires du *Plan de prévention contre la prolifération des algues bleu-vert au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, c'est-à-dire les MRC de la région et ville Saguenay, ont financé une partie de la campagne régionale d'échantillonnage. L'organisation de la campagne a été réalisée durant l'année 2010-2011, mais l'échantillonnage aura lieu seulement au cours de la prochaine année,

Formation

L'OBV Lac-Saint-Jean a participé à trois (3) Rendez-vous des Organisme de bassin versant (OBV). À chaque fois, c'est l'occasion de rencontrer les représentants des autres OBV et plusieurs de leurs partenaires, d'acquérir des outils de gestion et d'échanger sur les nouveautés à propos de la gestion de l'eau.

- 7^e rendez-vous des OBV, les 14 et 15 mai 2010
à L'Ermitage Saint-Antoine de Lac-Bouchette
- 8^e rendez-vous des OBV, les 22 et 23 octobre 2010
au Manoir St-Castin de Lac-Beauport
- 9^e rendez-vous des OBV, les 25 et 26 février 2011
au Manoir St-Castin de Lac-Beauport

Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) Saguenay-Lac-Saint-Jean-Nord et Lac-Saint-Jean-Ouest

L'OBV Lac-Saint-Jean a participé aux Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) Saguenay-Lac-Saint-Jean-Nord et Lac-Saint-Jean-Ouest. Nous avons participé à une dizaine de rencontres en vue d'élaborer des plans d'aménagement forestiers intégrés tactiques (PAFIT) et opérationnels (PAFIO). Au sein de ces tables, l'OBV Lac-Saint-Jean fait valoir des préoccupations de protection et mise en valeur locales en liens avec l'eau.

Participation à différente consultation publique

L'OBV Lac-Saint-Jean a participé à différentes consultations et pré-consultations publiques dans la région. Étant donné que l'OBV Lac-Saint-Jean n'est pas un groupe environnemental, l'objectif n'est donc pas de les bloquer, mais bien de réaliser de meilleurs projets tout en considérant la ressource eau. Voici quelques consultations auxquels l'OBV Lac-Saint-Jean a participé :

- Atelier préparatoire aux audiences publiques régionales sur les aires protégées au Saguenay – Lac-Saint-Jean
- Consultations publiques sur les enjeux, orientations et objectifs stratégiques du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT)
- Pré-consultation publique pour l'aménagement d'une mine de niobium et de tantale à Girardville
- Pré-consultation sur le projet de Val-Jalbert

Le Portrait hydrique régional du CRRNT

L'OBV Lac-Saint-Jean a participé au comité d'expert pour la rédaction du portrait hydrique régional de la Commission régionale sur les Ressources naturelles et le Territoire (CRRNT).

Plan d'action 2011-2012

- Réaliser un plan directeur de l'eau
 - Mettre à jour le portrait;
 - Élaborer un diagnostic;
 - Élaborer un plan d'action;
- Consulter les organisations membres et la population sur le PDE
 - Tenir des consultations publiques;
 - Rencontrer les organisations membres;
 - Organiser des événements dans une optique de consultation;
- Faire la promotion du Plan directeur de l'eau de la zone Lac-Saint-Jean
 - Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication;
 - Sensibiliser et informer la population et les organisations membres;
- Mettre en œuvre le plan directeur de l'eau
 - Élaborer une stratégie et un échéancier de réalisation du PDE;
 - Rechercher des sources de financement (*Fonds Bleu*) pour la mise en œuvre du PDE ;
 - Entreprendre des démarches pour la signature d'ententes de bassin;
 - Développer des outils qui aideront les organisations membres dans leurs actions;
- Entretenir des relations entre l'organisation et les CBV présents et futurs;
- Former les principaux responsables des comités, des ressources ou des organisations membres sur la gestion par bassin versant ;
- Supporter les initiatives locales dans le respect des orientations de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean;
- Accompagner et supporter la création de Conseils de bassins versants (CBV) ;
- Établir des partenariats financiers et de services avec les Organisations membres ;
- Sensibiliser la population à la gestion par bassin versant avec des outils de communication appropriés ;

Reconnaissance de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Avis public

Ministère du Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs

**ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN
(RECONNAISSANCE)**

**LOI AFFIRMANT LE CARACTÈRE COLLECTIF DES
RESSOURCES EN EAU ET VISANT À RENFORCER LEUR
PROTECTION (L.R.Q., c. C-6.2)**

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 14, 7^e paragraphe de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (L.R.Q., c. C-6.2), que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs reconnaît l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, organisme ayant pour mission d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre.

Pour plus d'information, consultez l'adresse suivante :
www.robvq.qc.ca/obv/lac_saint_jean.

Le directeur des politiques de l'eau,
Marcel Gaucher



Québec 